



## ALIMENTATION DURABLE POUR TOUS

Dijon Métropole est la capitale de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté. Située sur un nœud stratégique ferroviaire et autoroutier proche de la capitale, Dijon bénéficie par ailleurs d'une double reconnaissance Unesco au titre des Climats du vignoble de Bourgogne et du repas gastronomique des Français avec la réalisation de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin.

### STRATÉGIE DU TERRITOIRE DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION SOLIDAIRE

Dijon Métropole a inscrit sa stratégie d'alimentation durable au cœur de la transition écologique. Au-delà des enjeux liés à la réduction des GES, à la protection de la biodiversité, à la réduction de la consommation des ressources naturelles (eau, énergie, sols arables,...), les élus de la collectivité ont choisi de placer TOUS les citoyen-consommateurs au cœur du processus de transition. Une cinquantaine d'organismes privé et publics rassemblés par la collectivité proposent 24 actions pour 46 M€ pour réussir le défi de faire bénéficier 400 000

habitants des effets d'une meilleure alimentation. Cette stratégie inclut les populations vulnérables en s'appuyant sur les compétences et l'action menée depuis de nombreuses années par le CCAS de la Ville de Dijon.

L'action Sociale de Dijon représente un budget d'intervention de 9,3 M€ (CCAS) en faveur des populations défavorisées (15 % de la population). L'inclusion numérique et la mixité sociale par le logement font partie des objectifs pour lutter contre les inégalités croissantes qui touchent les jeunes et les seniors. Une alimentation de qualité (30 % de bio à la cantine scolaire) est proposée à tous au travers de la tarification sociale à la cantine scolaire, la petite enfance et le portage de repas à domicile. Un groupe de travail permanent permet de partager les bonnes pratiques sur l'ensemble de Dijon Métropole au profit de près de 30 250 bénéficiaires de l'aide sociale.

Grâce à cette expertise de terrain, les services sociaux de la Ville de Dijon ont établi le constat suivant : La consommation de fruits et de légumes est particulièrement faible dans les catégories sociales défavorisées, notamment chez les enfants, atteignant 82 % parmi les personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire. Les raisons de cette faible consommation de fruits et légumes sont multiples : psychologiques, sociales, économiques, culturelles, etc. Les leviers d'action doivent donc être multiples, associant des actions d'information et d'éducation et des outils économiques permettant d'améliorer l'offre de

### DONNÉES CLÉS DU TERRITOIRE

- Nombre d'habitants :
  - Dijon (ville) : 157 428
  - La métropole : 251 897
  - L'aire urbaine : 384 631
  - La région : 2,795 millions
- Nombre de projets conduits en agriculture urbaine : 40

produits et d'alléger la contrainte budgétaire des ménages. La réussite repose sur la participation et l'appropriation de leur alimentation par les personnes concernées. Evitant que le programme de transition alimentaire ne soit réservé qu'aux populations culturellement ouvertes à bon pouvoir d'achat, la

Ville de Dijon a conçu avec l'INRA une intervention innovante modifiant le principe de l'aide alimentaire afin de donner aux bénéficiaires le choix de leur propre alimentation en partenariat avec les épiceries sociales, la banque Alimentaire et les structures de quartier.

## Accès des populations défavorisées à une alimentation durable

C'est l'une des 24 actions inscrites dans le programme « Dijon, alimentation durable 2030 » labellisé PIA3-Territoires d'Innovation. Elle s'inscrit dans le PNNS4 qui recommande la consommation d'au moins 400 g/jour de fruits et légumes (5 portions/jour) combinée à une consommation accrue de légumineuses en prévention de diverses maladies chroniques. Au regard de ces objectifs, la consommation de Fruits et Légumes reste insuffisante dans une large fraction de la population (35 % des individus consommant moins de 3,5 portions/jour).

### PHASAGE :

**1.** une phase expérimentale : elle s'appuiera sur deux épiceries sociales de Dijon-Métropole, leur principal fournisseur local (La Banque Alimentaire de Bourgogne, BAB-21) et une association d'éducation populaire localisée en Quartier Politique de la Ville. Le restaurant participatif mettra à disposition des populations du quartier une série d'aliments sains, durables et économiquement abordables pour favoriser leur appropriation. La Banque Alimentaire de Bourgogne veut améliorer l'approvisionnement des circuits d'aide alimentaire en Fruits et Légumes ainsi qu'en légumineuses par le renforcement des flux avec les fournisseurs actuels y compris les enseignes de la Grande Distribution et la prospection de nouveaux canaux de collecte (grossistes, centrales d'achat, détaillants, groupements de producteurs locaux, etc.). Les épiceries sociales veulent créer une visibilité innovante et ludique des produits sains et durables avec un accompagnement vers des achats alimentaires de haute qualité nutritionnelle à budget constant s'inspirant de la démarche Opticourses.

**2.** une campagne de distribution de coupons alimentaires ciblés sur l'achat de fruits et légumes pour les familles monoparentales accueillies dans les deux épiceries sociales, segment de population particulièrement fragile parmi les populations défavorisées. Ces coupons alimentaires d'un montant moyen de 20 €/mois dépensables en dehors de l'épicerie sociale (y compris, si possible, sur les marchés de détail des quartiers de résidence) aideront les familles concernées à mettre en œuvre et à tester en situation d'achat ouvert les habitudes prises lors de la phase d'apprentissage. Compte tenu des caractéristiques des épiceries sociales concernées, ce sont environ 1.000 familles qui seront concernées par cette campagne de distribution de



coupons. Elle durera six mois au cours desquels les activités d'apprentissage en épicerie sociale se poursuivront et à l'issue desquels on testera l'hypothèse d'une modification durable des habitudes alimentaires et du maintien du niveau d'achat de Fruits Légumes, au-delà de la phase de distribution des coupons.

Les leçons tirées de cette expérimentation serviront à un déploiement plus large du dispositif sur la Métropole : un guide méthodologique décrivant les différentes étapes, les précautions à prendre, l'efficacité et les coûts relatifs à chaque étape sera mis à disposition des services en charge de la diffusion de cette nouvelle méthode.

- **Cout total sur 6 ans : 645 k€**
- **Apport en nature des partenaires : 176 k€ (banque alimentaire et 4 épiceries sociales)**
- **Financement Ville de Dijon : 50 k€**
- **Financement contrat métropolitain Dijon métropole/ Région BFC : 422 k€**
- **Subvention PIA3 : 50 k€**